



L'IMMIGRATION AU KAMOURASKA

PORTRAIT-DIAGNOSTIC DES RESSOURCES
ET DES BESOINS DU MILIEU EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

Septembre 2018



**Immigration,
Diversité
et Inclusion**



Présentation du document

Dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), la MRC de Kamouraska a entrepris de réaliser un premier diagnostic sur les besoins en matière d'immigration sur son territoire. Le présent document vise à faire un portrait démographique et économique du Kamouraska, en portant une attention particulière aux personnes immigrantes et aux services qui leur sont offerts.

Conscient de l'importance de l'immigration dans un contexte de baisse démographique et de rareté de la main-d'œuvre, la MRC se donne pour objectif, à travers cette démarche, de dresser un premier portrait des personnes immigrantes installées au Kamouraska, des besoins rencontrés lors du processus d'immigration, mais aussi des besoins des employeurs, des municipalités et des organismes qui accueillent des personnes d'origine immigrante, ainsi que des ressources pouvant y répondre.

Pour ce faire, plusieurs études et documents déjà existants ont été réunis.

Le Plan stratégique du Kamouraska 2015-2020 (PSK) est une référence incontournable qui a servi de base pour créer un portrait actualisé de la démographie, des entreprises et du marché du travail au Kamouraska.

L'enquête menée par le Service d'Accueil Kamouraska¹ durant l'hiver 2017-2018 a permis de rejoindre une trentaine de personnes immigrantes installées au Kamouraska de façon temporaire (étudiants) ou permanente. L'objectif était de dresser un portrait des immigrants afin de mieux percevoir les raisons de leur installation au Kamouraska et leur quotidien. Les questions du sondage portaient sur le statut familial, le lieu d'établissement, le domaine d'emploi, l'accès au logement, l'aide à l'installation, l'accès aux soins de santé et aux établissements d'enseignement ainsi que l'intégration sociale.

En complément au sondage du SAK, un recensement mené par l'agente de mobilisation à l'immigration de la MRC de Kamouraska (AMI-MRC) durant l'été 2018 a permis de recenser près de 70 personnes d'origine immigrante, installées au Kamouraska. Des contacts ont également été établis avec les organismes en employabilité (Centre local d'emploi, Projektion 16-35, SAE Kamouraska), plusieurs employeurs du Kamouraska, des établissements d'enseignement (Cégep de La Pocatière, Collège Sainte-Anne de La Pocatière et l'Institut de Technologie agroalimentaire, Campus de La Pocatière) et plusieurs municipalités, afin de mieux cerner les services offerts et les problématiques rencontrées. Enfin, différents organismes communautaires (Centre d'Action bénévole Cormoran, Centre Femmes La Passerelle du Kamouraska, Centre La Montée, COSMOSS Kamouraska, Maison de la Famille du Kamouraska, Projektion 16-35 – Créneau Autonomie, La Traversée), ont été consultés afin de connaître leurs services et leurs besoins en vue d'améliorer leurs interventions auprès de leur clientèle immigrante.

La première partie de ce document propose une présentation rapide de la MRC de Kamouraska en dressant un portrait de la population puis du marché de l'emploi, en s'attardant sur les

¹ Service d'Accueil Kamouraska (SAK), p. 5-9.

personnes immigrantes déjà présentes sur le territoire, leur provenance, leur statut et les emplois qu'elles occupent.

La seconde partie rappelle par un bref historique les services offerts aux personnes immigrantes depuis le CLD du Kamouraska en 2004, jusqu'à la création du poste de l'AMI à la MRC de Kamouraska. Ensuite, les besoins en immigration manifestés par le milieu (entreprises, organismes étudiants étrangers, personnes immigrantes installées au Kamouraska) sont présentés. Enfin, les ressources déjà en place sur le territoire sont détaillées, selon le parcours de la personne immigrante.

La conclusion rappellera les besoins liés à l'immigration et les ressources déjà en place, ainsi que les lacunes du territoire vis-à-vis des personnes immigrantes et de ceux qui les accueillent.

Les annexes proposent les définitions de termes généraux (Annexe 1) et la programmation du Cégep de La Pocatière (Annexe 2). Un tableau récapitulant les champs d'intervention de certains organismes et d'entreprises du Kamouraska clôt le présent document.

Table des matières

Présentation de la MRC de Kamouraska	5
1. Portrait démographique du Kamouraska.....	5
a. La population en général	5
b. Présence des personnes immigrantes au Kamouraska	7
2. Portrait de l'emploi au Kamouraska.....	10
a. Portrait général.....	10
b. L'immigration : l'une des solutions pour répondre au défi de la main-d'œuvre.....	12
3. Conclusion	13
Services offerts aux immigrants.....	15
1. Les ressources mises en place depuis 2004.....	15
2. Besoins en immigration	16
a. Pour les entreprises	16
b. Pour les organismes.....	17
c. Pour les immigrants	17
d. Pour les étudiants	17
3. Les ressources du territoire	18
a. Formation	18
b. Attraction et recrutement	18
c. Accueil.....	19
d. Intégration sur le marché du travail.....	20
e. Intégration sociale	21
f. Intégration culturelle	22
g. Francisation	23
h. Transport et logement.....	24
i. Connaissance des ressources disponibles.....	25
Conclusion	26
Annexe 1 : Lexique.....	27
Annexe 2 : Programmation 2018 pour les étudiants internationaux du Cégep de La Pocatière ...	29
Annexe 3 : Tableau des organismes et leurs champs d'intervention	30
Bibliographie	31

Présentation de la MRC de Kamouraska

Septembre 2018

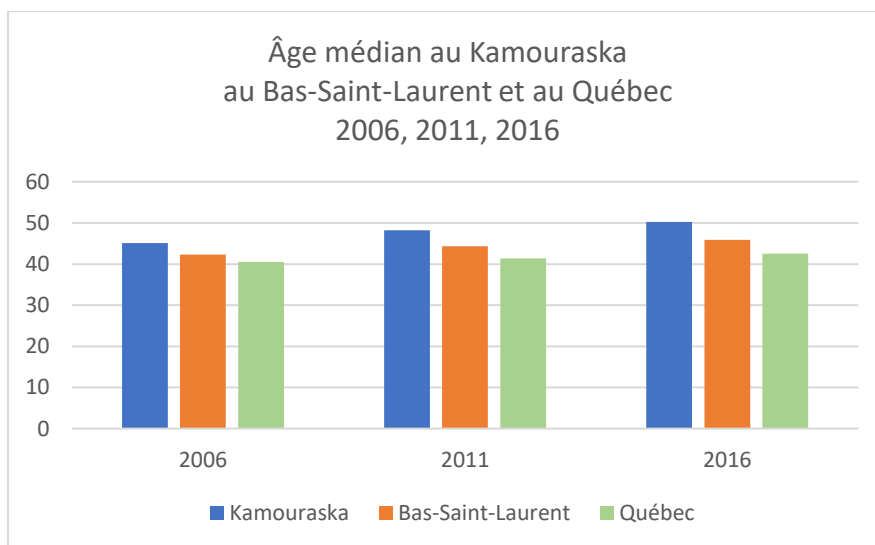
Porte d'entrée du Bas-Saint-Laurent située à mi-chemin entre Québec et Rimouski (150 km), la MRC de Kamouraska s'étend sur un territoire de 2 265 km². Les 21 073 citoyens qui y vivent sont répartis dans les 17 municipalités et les 2 territoires non organisés (TNO) qui la composent. Ses deux pôles urbains (La Pocatière et Saint-Pascal) concentrent plus du tiers de la population. Environ 1,1 % de la population est d'origine immigrante.

1. Portrait démographique du Kamouraska

a. La population en général

Selon le recensement de population 2016 de Statistique Canada, la population totale du Kamouraska était de 21 073, contre 22 494 en 2001, ce qui représente une diminution globale de 6,3 % de la population en 15 ans. Malgré que cette décroissance continue, en 2017, cinq municipalités voient leur population augmenter depuis 15 ans : Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-André, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Denis-De La Bouteillerie et Saint-Joseph-de-Kamouraska.²

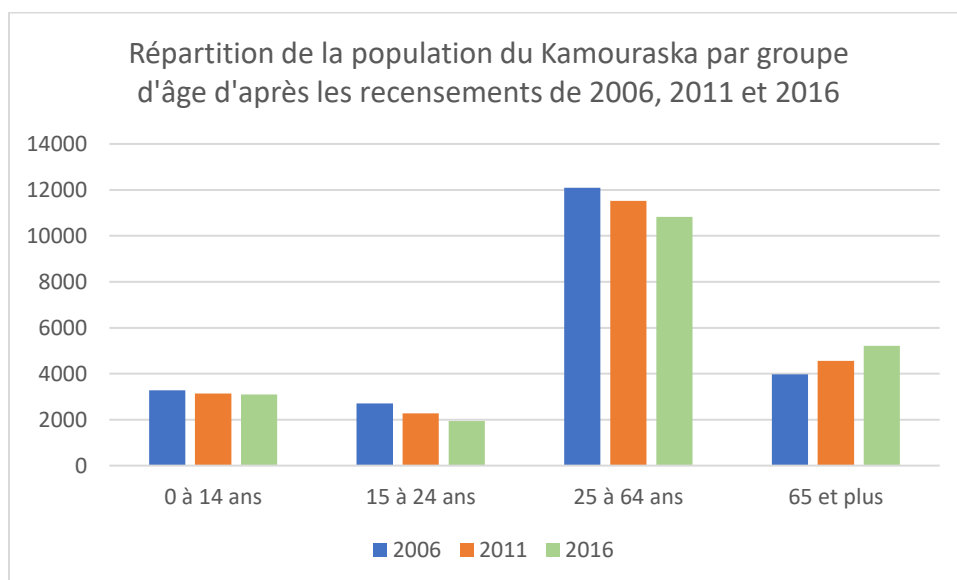
Selon le dernier recensement de 2016, l'âge médian au Kamouraska est de 46,2 ans, comparativement à 45,9 ans pour le Bas-Saint-Laurent et 41,9 ans pour le Québec.³ Le tableau suivant montre la hausse constante de l'âge médian de la population du Kamouraska depuis 2006.



² Statistique Canada 2001 et 2016 et MAMOT.

³ Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Si la portion des 25-64 ans, qui représente la population active (hors étudiants), est la plus représentée dans les groupes d'âge (50,1 % en 2016), celle-ci décroît depuis 10 ans (perte de 6 %), au bénéfice du groupe des 65 ans et plus qui lui ne cesse d'augmenter (gain de 6 %) et qui représente, en 2016, un quart de la population kamouraskoise. Le tableau suivant montre également la diminution importante du groupe d'âge des 15 à 24 ans (-28 % en 10 ans).⁴



La décroissance démographique, « conjuguée au vieillissement de la population, exercent un poids important sur les revenus fonciers des municipalités : ils accélèrent leur dévitalisation et ont un impact direct sur la localisation et la livraison des services de proximité, des services à domicile et du transport. Cette situation a également une incidence directe sur la clientèle scolaire. Enfin, elle impose de nouveaux paradigmes dans la reconfiguration et la gestion des composantes des services de santé et des services sociaux. »⁵

L'apport de l'immigration internationale ne compense pas complètement la baisse démographique liée aux migrations interrégionales et interprovinciales. Ce sont surtout les 20-29 ans qui quittent la région. Le départ des jeunes et l'arrivée de personnes plus âgées durant les dernières années amplifient le vieillissement de la population de la région.⁶ Néanmoins, l'augmentation du nombre de résidents non permanents constitue une opportunité de rétention non négligeable.

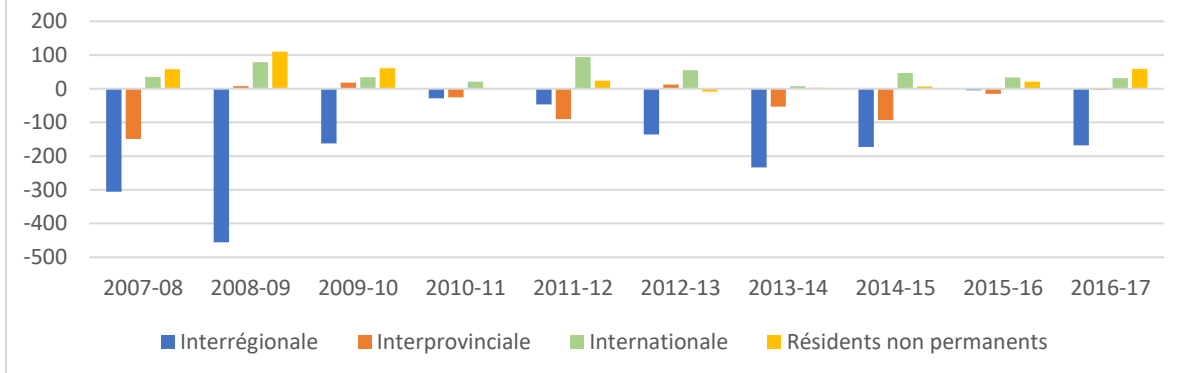
⁴ Statistique Canada 2001, 2011 et 2016.

⁵ Plan stratégique du Kamouraska, p. 7.

⁶ ISQ, p. 121.

Bilan des migrations interrégionales, interprovinciales, internationales permanentes et non permanentes au Bas-Saint-Laurent, 2007-2017

Source : Institut de la statistique du Québec



D'après l'Institut de la statistique du Québec, la migration est le seul facteur qui permettra à la population régionale de s'accroître légèrement d'ici 2021, car l'accroissement naturel (naissances moins décès) demeurera négatif au Bas-Saint-Laurent.⁷ Au Kamouraska, néanmoins, la population devrait continuer de décroître (perte de près d'un pour cent d'ici 2021) notamment au profit de Rivière-du-Loup.⁸

b. Présence des personnes immigrantes au Kamouraska

Lors du dernier recensement en 2016, le Bas-Saint-Laurent comptait 2 445 immigrants, soit 1,3 % de la population de la région. Près de 40 % d'entre eux sont installés dans la MRC de Rimouski-Neigette, contre 9 % au Kamouraska (environ 235).

Les immigrants installés au Kamouraska sont principalement originaires de la France (26,6 %), de la Chine (9,6 %), des États-Unis (9,0 %), d'Haïti (4,1 %) et du Maroc (2,9 %), en plus de l'Algérie, du Cameroun et du Royaume-Uni. Ils sont en grande majorité issus de l'immigration économique (59 %) et du parrainage familial (35 %), loin devant les réfugiés (6 %).⁹ À notre connaissance, s'y ajoutent le Guatemala, le Mexique, la Colombie, l'Allemagne, la Belgique, la Roumanie, la Suisse, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Togo, le Rwanda, le Sénégal, la Tunisie, les Philippines, l'Inde, l'Indonésie et le Vietnam comme autres pays d'origine. Ce sont donc au moins 25 cultures étrangères qui sont présentes sur le territoire du Kamouraska.¹⁰

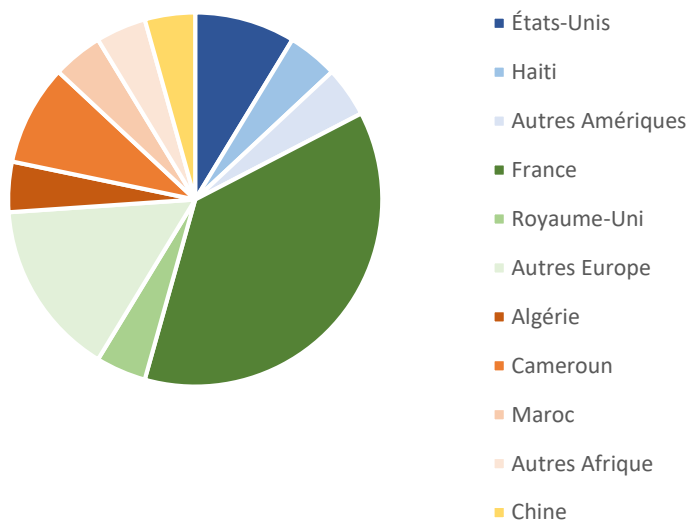
⁷ Desjardins, p. 5.

⁸ ISQ, 2018, p. 10.

⁹ Statistique Canada 2016, données-échantillon (25%).

¹⁰ Recensement AMI-MRC.

Provenance des immigrants installés au Kamouraska, selon le recensement 2016 (données-échantillon 25 %)



À noter que ces statistiques ne tiennent pas compte ni des travailleurs temporaires ni des étudiants internationaux pourtant nombreux au Cégep de La Pocatière, à l'ITA Campus de La Pocatière et au Collège Sainte-Anne de La Pocatière. Dans la mesure où ils constituent une opportunité intéressante en matière de rétention, il est important de ne pas les écarter ni du portrait ni des actions à venir.

Le Cégep de La Pocatière représente une masse d'environ 800 étudiants, dont la moitié provient de l'extérieur de la région. En septembre 2018, ce sont 62 étudiants internationaux qui ont fait leur rentrée pour des études d'une durée de 6 mois à 3 ans. Ils s'ajoutent aux 22 autres, présents dans les années supérieures, portant le nombre d'étudiants internationaux à 84. Âgés de 17 à 21 ans, ils sont essentiellement originaires de France (métropolitaine, ainsi que de La Réunion et de Nouvelle-Calédonie), de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Cameroun. Leur arrivée et leur intégration sont prises en charge par le Cégep.

Chaque année, l'ITA Campus de La Pocatière reçoit de 15 à 20 candidatures d'étudiants internationaux, recrutés par le biais de partenariats établis avec des établissements d'enseignement en France et en Afrique. Néanmoins, moins de la moitié parvient à compléter le processus d'obtention du Certificat d'Acceptation du Québec et du permis d'études à temps pour la rentrée. Les étudiants sont francophones et arrivent de la France (métropolitaine, La Réunion), du Cameroun, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Maroc. En septembre 2018, ils sont 13 répartis dans les différents programmes, dont 6 qui ont fait leur rentrée en première année. Étant établis de façon temporaire à La Pocatière, ils représentent un potentiel de rétention à ne pas négliger.

Les étudiants internationaux du Collège Sainte-Anne de La Pocatière sont au nombre de 38 au mois de septembre 2018. Ils sont originaires principalement du Mexique, de Chine, et en moins grand nombre des États-Unis et d’Afrique. Certains viennent suivre un cursus complet, d’autres ne viennent que pour une année d’immersion. Beaucoup ont l’intention de poursuivre leurs études au Québec, mais pas nécessairement à La Pocatière. Là aussi, les perspectives de rétention sont intéressantes, à moyen terme.

À la date du 30 septembre 2018, le Kamouraska comptait donc 135 étudiants internationaux dans les établissements d’enseignement basés à La Pocatière.

L’enquête menée par le SAK¹¹, qui concerne aussi bien les étudiants internationaux que les travailleurs temporaires et les résidents permanents, a mis en évidence le fait que La Pocatière, Saint-Pacôme et Saint-Alexandre soient les trois municipalités rassemblant le plus de répondants. La proximité d’un hôpital, d’écoles de niveaux primaire, secondaire et collégial ainsi que d’entreprises employant de la main-d’œuvre étrangère sont des facteurs influençant les choix d’installation des personnes immigrantes. De plus, La Pocatière et Saint-Pacôme sont deux municipalités offrant de nombreux appartements en location bien publicisés dans le Placoteux.

L’emploi et le conjoint sont les raisons qui ont conduit près de 75 % des répondants à s’installer au Kamouraska. Les autres évoquent les études (ITA et Cégep) et la beauté de la région comme motif d’installation.¹² Certains étudiants internationaux entament une procédure de demande de résidence permanente à la fin de leurs études pour rester au Kamouraska ou au Québec.¹³

¹¹ SAK, p. 9.

¹² SAK, p. 8.

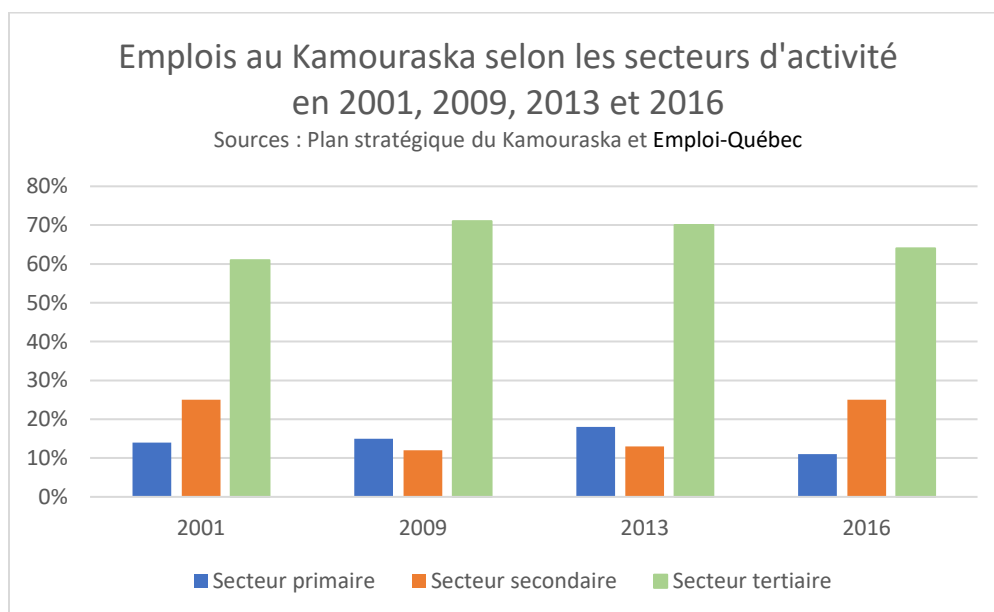
¹³ Recensement AMI-MRC.

2. Portrait de l'emploi au Kamouraska

a. Portrait général

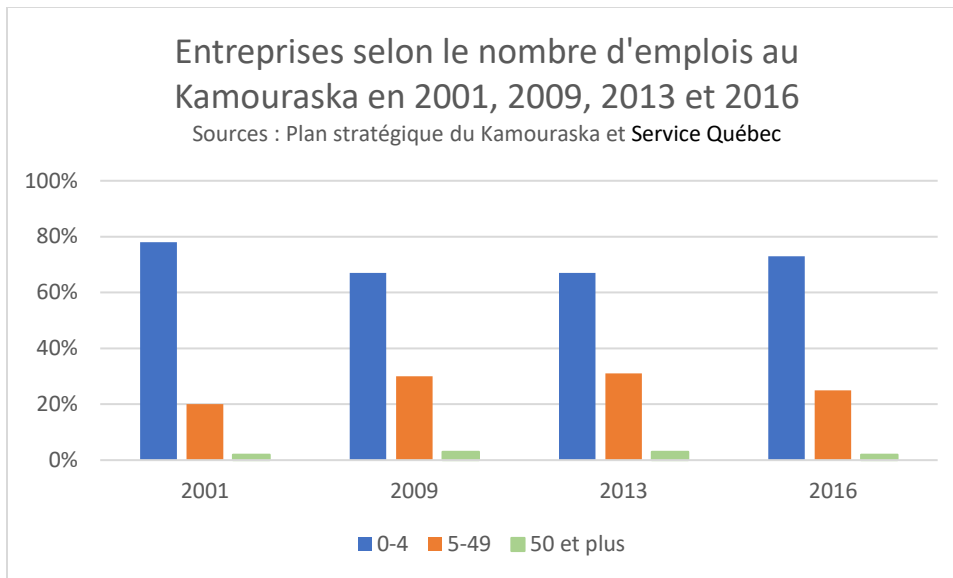
Depuis 2009, le nombre d'entreprises installées au Kamouraska est en hausse, passant de 1 092 à 1 176 en 2013. Le nombre d'emplois a logiquement augmenté, de 8 736 emplois en 2009 à 9 534 emplois en 2013.¹⁴

En 2016, le Kamouraska comptait 1 416 entreprises totalisant 10 185 emplois. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire représentent respectivement 11 %, 25 % et 64 % des emplois au sein des établissements localisés au Kamouraska. Bien que le nombre d'entreprises de cinq employés et plus ait augmenté, les petites entreprises de quatre employés et moins restent largement majoritaires (67 %).



Les dix plus grands employeurs sont le CISSS (625 emplois), Bombardier Transport (550 emplois), Aliments Asta (480), Cégep de La Pocatière (308), Technologies Axion (155), Tourbières Lambert (133), Métro Lebel (114), ITA Campus de La Pocatière (114), Groupe Gibo Inc. (106) et le Collège Sainte-Anne de La Pocatière (100). Actuellement, environ 20 % des travailleurs kamouraskois travaillent en dehors de la MRC.

¹⁴ Plan stratégique du Kamouraska, p. 10.



Les entreprises du Bas-Saint-Laurent rencontrent des défis liés au vieillissement de la population et à la décroissance démographique qui compliquent le recrutement de main-d'œuvre qualifiée ou non et, dans certains cas, freinent la croissance de l'entreprise. Au Bas-Saint-Laurent, le taux de chômage devrait atteindre en moyenne 4,8 % en 2018 et 2019, soit à un niveau inférieur à celui du Québec, estimé à 5,1 %. Cela s'explique notamment par la diminution de la population en âge de travailler, mais aussi par la perte de 4 400 emplois entre 2013 et 2017.¹⁵ Au Kamouraska, le taux de chômage est actuellement de 5,1 %.

Ainsi, la région fait face au défi de remplacement de sa main-d'œuvre. Depuis plusieurs années, l'indice de remplacement est en baisse. D'après l'Institut de la statistique du Québec, en 2021, l'indice se chiffrera à 54,1 % (pour chaque groupe de 100 personnes partant à la retraite, 54,1 personnes seront prêtes à intégrer le marché du travail). En 2016, il était de 57,6 %.¹⁶ Au Kamouraska, en 2017, l'indice de remplacement était déjà sous la moyenne bas-laurentienne et se chiffrait à 51,5 %.¹⁷

Pour la période 2015- 2019, le Bas-Saint-Laurent offre 18 600 postes à pourvoir, dont 0,5 % sont issus de la création d'emploi et 99,5 % de la demande de remplacement.¹⁸ Pour les entrepreneurs, le fait d'assurer la croissance et la consolidation des emplois est donc un enjeu majeur auquel l'immigration peut répondre, partiellement.

En 2017, Services Québec a répertorié les 15 professions qui seront les plus recherchées dans les prochaines années au Kamouraska : boucher; cuisinier; électromécanicien/mécanicien industriel; estimateur en construction; ingénieur/technicien en génie mécanique, électrique et industriel; machiniste; magasinier/commis aux pièces; manœuvre en transformation alimentaire/boucher

¹⁵ Desjardins, p. 3.

¹⁶ Desjardins, p. 5.

¹⁷ Services Québec.

¹⁸ Emploi Québec, p. 18 et 26 et Desjardins, Études économiques, p. 11.

industriel/découpeur de viande; mécanicien automobile; ouvrier agricole; peintre industriel; préposé aux bénéficiaires; soudeur; technicien de laboratoire; technicien en travail social et communautaire.

Enfin, notons qu'au Québec, près d'une entreprise sur deux sera en recherche de relève dans les prochaines années. Au Kamouraska, plus de 80 % des entreprises interrogées par la SADC, qui propose notamment des services de mentorat ou d'aide à la création/relève d'entreprises, n'avaient pas de plan de relève en 2015. « Les intervenants sont d'avis qu'il faut agir et relever le défi de la relève entrepreneuriale dans les entreprises, mais aussi qu'il presse de poursuivre le développement de la culture de l'entrepreneuriat, particulièrement dans les programmes scolaires à tous les niveaux d'enseignement (ex. École secondaire Chanoine-Beaudet) ». ¹⁹

b. L'immigration : l'une des solutions pour répondre au défi de la main-d'œuvre

L'immigration apparaît comme un élément important parmi les solutions envisagées pour répondre aux besoins de main-d'œuvre. Puisque près de 50 % des immigrants résidant au Kamouraska étaient âgés de 25 à 44 ans à leur arrivée au Canada²⁰, l'immigration contribue à la croissance de la population active. Ces nouveaux arrivants s'ajoutent aux travailleurs, investisseurs et consommateurs déjà présents sur le territoire. Ils contribuent à mettre en place et à maintenir des services dans certains villages (école, garderie, bureau de poste, dépanneur, services de loisirs, etc.). D'un point de vue économique, l'immigration permet également d'intégrer de nouveaux savoir-faire, mais aussi de créer (ou de reprendre) des entreprises sur le territoire.

Le portrait des immigrants dressé par le SAK met en évidence la diversité des formations, des postes occupés et des ambitions entrepreneuriales des personnes immigrantes. Les domaines d'activité mentionnés par les 30 répondants sont très variés. Certains découlent des études menées au Cégep de La Pocatière ou à l'Institut de Technologie Agroalimentaire – Campus La Pocatière (technique équine, génie informatique, production horticole, audioprothèse, etc.), d'autres de formations reçues ailleurs au Québec ou dans le pays natal (développement durable, océanographie, gestion de projets, service à la personne, éducation spécialisée, menuiserie et ébénisterie, métier de la scène, boucherie industrielle, production de savons, vente). Enfin, certaines personnes immigrantes travaillent à leur compte après avoir créé ou pris la relève d'une entreprise : culture maraîchère, conseil financier, service de garde, pâtisserie, photographie, restauration, etc.²¹

À noter que les étudiants internationaux du Cégep de La Pocatière et de l'ITA Campus La Pocatière ont la possibilité de travailler jusqu'à 20 h par semaine tout au long de leurs études et à temps plein durant les congés scolaires. Ainsi, ils occupent eux aussi des emplois dans des secteurs variés, en lien ou non avec leur programme d'études.

¹⁹ Plan stratégique du Kamouraska, p. 12.

²⁰ Statistique Canada

²¹ SAK, p. 9.

Selon la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, 20 employeurs agricoles ont recours à de la main-d'œuvre d'origine étrangère, dans le cadre du programme des travailleurs temporaires agricoles. Ces travailleurs représentent environ 30 personnes employées de façon saisonnière dans les fermes du territoire. Elles sont originaires notamment du Mexique et du Guatemala, et sont présentes sur le territoire durant la saison qui s'étend de la mi-mai à la mi-novembre. D'après plusieurs employeurs, ces travailleurs ne sont pas réellement intéressés à apprendre le français ou à prendre part à la vie communautaire, dans la mesure où leur objectif est de repartir dans leur famille dès la fin de leur contrat. D'autres employeurs soulignent par contre l'intérêt de ces travailleurs pour socialiser avec d'autres immigrants.

En plus des travailleurs agricoles, le Kamouraska voit arriver des travailleurs temporaires dont le permis de travail est lié à un employeur. Souvent, les travailleurs profitent de la durée de leur visa pour compléter les démarches liées à l'obtention de la résidence permanente. Leur nombre exact n'est pas connu, pas plus que les statistiques liées à leur rétention au Kamouraska.

Plusieurs entreprises des secteurs primaire et secondaire ont déjà entrepris des démarches de recrutement de main-d'œuvre étrangère. Certaines emploient des travailleurs d'origine étrangère depuis plusieurs années. Ces personnes travaillent dans les domaines de la fabrication (aliments, machines, meubles), de la foresterie et de l'agriculture (production laitière, production de petits fruits).

3. Conclusion

La décroissance démographique que connaît le Kamouraska depuis plusieurs années, notamment en raison d'un vieillissement accéléré de la population, d'un faible taux de natalité, de nombreux départs à la retraite et de l'exode des jeunes, a des effets dans toute la collectivité : fragilisation des services de proximité, baisse des revenus fonciers des municipalités, difficulté de recrutement en entreprise, raréfaction de la main-d'œuvre. Pour renverser la tendance, le territoire s'appuie, depuis plusieurs années, sur diverses stratégies visant à attirer de nouveaux résidents et travailleurs, tandis que les entreprises ont de plus en plus recours à la main-d'œuvre d'origine étrangère. De là naît le besoin des communautés et des entreprises d'être outillées dans l'accueil et l'intégration de personnes immigrantes.

Au Kamouraska plus spécifiquement, la méconnaissance des besoins des personnes immigrantes ainsi que les clés favorisant leur rétention sont deux éléments fréquemment évoqués, tant par le milieu communautaire que par les entreprises.

Par ailleurs, la disponibilité de la main-d'œuvre, son attraction et sa rétention constituent des enjeux importants pour le Kamouraska. Plusieurs opportunités existent et ne demandent qu'à être développées, comme le développement de partenariats avec des organismes de régionalisation de l'immigration et la rétention des personnes titulaires de permis de travail ou d'études temporaires.

Services offerts aux immigrants

1. Les ressources mises en place depuis 2004

En novembre 2004, suite à la signature de l'Entente spécifique de régionalisation de l'immigration au Bas-Saint-Laurent avec la Conférence des Élus du Bas-Saint-Laurent, le CLD du Kamouraska ajoute à ses services un volet accueil et intégration auprès des personnes immigrantes, afin de répondre à l'arrivée d'environ 30 réfugiés colombiens à Saint-Pascal et de leur famille. Des résidents originaires du Mexique, de France et de Belgique portent le nombre de personnes immigrantes prises en charge à près de 70. En plus des résidents permanents et des réfugiés, le CLD intervient également auprès d'une dizaine de personnes détenant un statut temporaire (permis de travail, étudiant). Un Comité local (Saint-Pascal) et une Table régionale sur l'immigration sont mis en place afin de coordonner les interventions. Celle-ci rassemble la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, Emploi-Québec, la MRC de Kamouraska, le Centre de santé et des services sociaux du Kamouraska, le bureau de circonscription du député et ministre au Développement économique, à l'Innovation et à l'Exportation, monsieur Claude Bécharde et le CLD du Kamouraska. Enfin, des liens sont établis avec le Carrefour BLE de Montréal, permettant l'accueil de trois cohortes de candidats à la régionalisation entre 2007 et 2008.

La fin de l'Entente spécifique et le départ de presque tous les réfugiés colombiens, partis vers d'autres régions (Témiscouata, Québec ou dans l'Ouest) signent l'arrêt du projet au Kamouraska, compte tenu des besoins qui ne sont plus là. Malgré un service très personnalisé auprès des réfugiés, coordonné par le CLD, il ne reste en 2018 qu'un couple de Colombiens de la cohorte arrivée en 2004. La fermeture de l'entreprise qui était à l'origine de leur arrivée, l'inadéquation entre les formations des réfugiés (parfois universitaires) et les emplois occupés (essentiellement des emplois de manœuvre), le besoin de retrouver une communauté culturelle et la recherche de meilleures conditions salariales ont poussé les familles à quitter le Kamouraska, et ce, en dépit des efforts déployés par le milieu pour leur venir en aide dans leur installation.

Depuis lors, pour toute question liée à leur dossier d'immigration, les personnes immigrantes n'ont plus que les bureaux du député provincial ou du député fédéral vers lesquels se tourner. Les bureaux des députés sont souvent amenés à travailler de concert sur les dossiers d'immigration, puisque les compétences en la matière sont partagées entre le provincial et le fédéral et n'offrent pas les mêmes services.

Le bureau du député provincial de Côte-du-Sud reçoit les demandes de suivi de dossiers (avec procuration). Bien qu'elle soit principalement à Montmagny, l'attachée politique responsable du volet immigration, Marianne Pelchat, peut se déplacer à Saint-Pascal sur rendez-vous. Elle est en contact direct avec le MIDI. Le service n'est pas publicisé sur Internet.

Le bureau du député fédéral de Montmagny – L'Islet – Kamouraska – Rivière-du-Loup reçoit les demandes de suivi de dossiers d'immigration (avec procuration) et offre un service d'accompagnement aux personnes immigrantes résidant dans la circonscription pour remplir les

formulaires nécessaires à leurs démarches. Ces services sont publicisés sur le site Internet du député, ainsi que dans la vitrine des bureaux situés à Montmagny et à Rivière-du-Loup. La directrice générale, Annie Francoeur, qui est responsable du volet immigration, a un lien direct avec le CIC. Elle est basée à Rivière-du-Loup et se déplace à Montmagny. À noter que les résidents de la MRC de Rivière-du-Loup sont redirigés vers le CLD pour ces mêmes services d'accompagnement et de suivi, où une ressource travaille à temps plein sur l'immigration.

En 2017, suite à une mission économique menée par le Kamouraska à Montréal et devant l'opportunité de déposer un projet dans le cadre du programme *Mobilisation-Diversité* du MIDI, un plan d'action est déposé par la MRC de Kamouraska et le SAE Kamouraska. Validé par le MIDI, le financement obtenu conduisait le SAE Kamouraska à mettre en place un service dédié à la préparation du territoire en vue d'accueillir et d'intégrer des personnes immigrantes. Le Service accueil Kamouraska est déployé dès septembre 2017. Plusieurs actions sont menées, permettant d'élaborer un portrait d'une trentaine de personnes immigrantes installées au Kamouraska et de cerner les besoins de plusieurs employeurs en matière d'immigration. Une capsule vidéo et des interventions à la radio ont permis de sensibiliser le public à l'apport des personnes immigrantes pour notre communauté. Un séjour de deux jours a permis à un groupe d'une vingtaine de candidats à la régionalisation de visiter le Kamouraska et d'y établir des contacts professionnels. Le séjour est le fruit d'une collaboration entre le Carrefour BLE, le PROMIS et SIMO, le SAEK, Développement économique La Pocatière, Ville La Pocatière, Ville Saint-Pascal, le Cégep de La Pocatière, Promotion Kamouraska et la MRC de Kamouraska ainsi que plusieurs représentant(e)s d'entreprises.²² Enfin, le SAK a organisé trois activités destinées aux personnes immigrantes déjà installées au Kamouraska afin qu'elles réseautent entre elles et en famille.

En mai 2018, la MRC de Kamouraska annonçait le rapatriement du projet Mobilité-Diversité dans son service de Développement territorial, afin de mieux coller aux orientations ministérielles en matière d'immigration et créait le poste d'Agent de Mobilisation à l'Immigration.

2. Besoins en immigration

a. Pour les entreprises

Les contacts pris avec une vingtaine d'entreprises kamouraskoises durant l'été 2018 ont permis de mettre en évidence les besoins récurrents en matière d'immigration. Ces besoins varient selon l'étape à laquelle en est rendu l'employeur dans sa réflexion au sujet du recrutement à l'international. Pour certains employeurs, ce n'est pas une nécessité et la question ne se pose pas, pour d'autres, les employés sont attendus dans les prochains mois.

Les employeurs en réflexion recherchent surtout de l'information et des témoignages : quelles sont les démarches, qui peut les faire, quel est le coût, combien de temps avant de voir arriver les premiers employés, quelles sont les obligations vis-à-vis l'employé, comment font les autres, quelles ont été leurs difficultés? Plusieurs évoquent le manque de ressources humaines pour gérer le dossier, ou le manque de moyens financiers.

²² SAK, p. 18-19.

De façon générale, les besoins émis par les employeurs ayant entamé des démarches de recrutement à l'international sont d'ordre logistique : aide à l'installation (logement, mobilier, véhicule, etc.), francisation, intégration à l'entreprise, sensibilisation des employés à l'interculturalité, formation des cadres à la communication interculturelle. Bien que tout aussi importants, les besoins liés à l'aspect social sont très peu évoqués.

Il serait intéressant de consulter l'ensemble des employeurs pour connaître précisément leurs besoins et vérifier s'ils peuvent trouver du support auprès d'organismes du territoire.

b. Pour les organismes

Parmi les organismes communautaires contactés²³, aucun n'est doté d'un mandat orienté spécifiquement vers les personnes immigrantes. Néanmoins, plusieurs d'entre eux offrent leurs services lorsqu'ils sont sollicités, puisqu'ils considèrent la personne immigrante comme un résident du Kamouraska ou un Canadien de naissance.

Plusieurs organismes ont mentionné leur intérêt à recevoir une formation sur les problématiques particulières liées à l'immigration (processus d'immigration, isolement, choc culturel, etc.), afin d'arrimer leurs services aux besoins des personnes immigrantes et de mieux répondre à leurs demandes.

c. Pour les immigrants

C'est pour les immigrants que les besoins sont les plus nombreux, puisqu'il n'existe aucune structure d'accueil et d'intégration qui leur est destinée. Ainsi, un nouvel arrivant d'origine immigrante ne reçoit aucun guide comprenant, par exemple, des informations sur comment compléter une déclaration d'impôt, quels moyens de communication utiliser pour contacter la famille restée à l'étranger, les horaires des messes, l'adresse des bureaux de Service Canada, etc.

Un exemple de guide à suivre pourrait être le *Guide d'accueil à l'intention des personnes immigrantes* du Saguenay – Lac-Saint-Jean qui compilait, en français, en anglais et en espagnol, les informations utiles à la vie quotidienne.

d. Pour les étudiants

Une vingtaine d'étudiants internationaux du Cégep ont été rencontrés lors de la rentrée 2018, dont certains en étaient à leur deuxième année. Les besoins les plus fréquemment évoqués sont liés à l'intégration au milieu (que faire en dehors du Cégep, comment circuler au Kamouraska sans voiture, comment s'informer et connaître la région), à l'emploi (comment trouver de l'emploi, où faire réviser le CV avant de l'envoyer aux employeurs) et aux stages (comment trouver un stage), ainsi qu'à l'immigration (comment rester une fois les études terminées).

²³ Centre Femmes la Passerelle du Kamouraska, COSMOSS Kamouraska, La Maison de la Famille du Kamouraska, Projection 16-35 – Service Autonomie, Tandem-Jeunesse, La Traversée, Unité Domrémy.

Quelques étudiants arrivent avec un(e) conjoint(e) qui détient un permis de travail temporaire, ainsi qu'un enfant. Les besoins débordent alors du cadre étudiant et s'articulent autour de la famille (emploi pour conjoint(e), garderie, école).

Il n'existe pas de service pour les étudiants internationaux en dehors du campus, hormis le volet *Autonomie* de Projection 16-35 qui peut accompagner des jeunes dans leur autonomie. De plus, la ressource actuelle est formée en coopération internationale et, par conséquent, est sensibilisée à l'interculturalité et est en mesure d'adapter son service *Autonomie personnelle et sociale* à la personne immigrante.

3. Les ressources du territoire

Bien qu'elle représente une solution incontournable aux problématiques de main-d'œuvre et de vieillissement de la population, l'immigration comporte également des difficultés et des défis, principalement dans l'attraction, l'intégration socioéconomique et la rétention de ces personnes immigrantes.

a. Formation

Plusieurs ressources offrent des formations à l'intention des employeurs et des organismes communautaires sur la communication interculturelle. Néanmoins, leurs services ne sont pas publicisés et restent peu connus de leur clientèle cible.

Les organismes accompagnant les employeurs dans leur recrutement international offrent généralement un service de formation à destination des employeurs et des employés lorsque des travailleurs d'origine étrangère intègrent l'équipe.

b. Attraction et recrutement

Le Kamouraska peut compter sur divers organismes favorisant l'attractivité du territoire. *Promotion Kamouraska* a pour mission de « positionner la région du Kamouraska comme une destination de choix en soutenant l'offre touristique et d'attractivité tout en assurant la promotion du territoire ». ²⁴ L'organisme a notamment lancé le portail Web *lekamouraska.com*, qui s'articule autour de cinq thématiques : vivre, travailler, entreprendre, étudier, visiter. Néanmoins, aucune d'entre elles ne s'adresse spécifiquement à la clientèle immigrante et la diffusion de cette plateforme Web représente encore un défi. De plus, elle n'est disponible qu'en français.

Place aux Jeunes Kamouraska « facilite la migration et le maintien des diplômés de 18 à 35 ans en région (...) et aide les jeunes dans leurs démarches visant à s'établir, à travailler et à développer leur nouveau milieu ». ²⁵ Chaque année, l'agent de migration fait la promotion du territoire lors de

²⁴ Site de Promotion Kamouraska

²⁵ Site de Place aux Jeunes en région

salons de l'emploi, de la Semaine des régions ou encore par le biais de sa page Web et par les médias sociaux. La mission de l'agent de migration ne s'adresse qu'aux résidents permanents et aux citoyens canadiens. Les échanges et les publications sont en français. Si la ressource en poste parle plusieurs langues, le suivi à distance et l'accueil peuvent alors être offerts en anglais ou en espagnol, mais le mandat ne requiert pas, d'entrée de jeu, d'être bilingue.

Parce que l'emploi est l'un des moteurs majeurs d'immigration et de migration secondaire, les organismes en employabilité sont des acteurs importants pour l'attractivité du territoire. Par la diffusion d'offres d'emploi sur le Web, le Centre local d'emploi, Projektion 16-35 et le SAE participent activement à améliorer l'attractivité du Kamouraska tout en ayant des services très limités à destination des personnes immigrantes. Néanmoins, les services en personne ne sont disponibles qu'au Kamouraska et la visibilité est donc très limitée. En matière de recrutement, une entreprise de La Pocatière offre des services de recrutement international, principalement axés vers des travailleurs originaires des Philippines, aux employeurs de la région.

Enfin, plusieurs établissements d'enseignement déploient des efforts de recrutement à l'international. L'ITA, le Cégep et le Collège Sainte-Anne attirent ainsi, grâce à des partenariats établis avec des établissements scolaires étrangers et grâce à des représentations dans plusieurs pays, une centaine d'étudiants internationaux chaque année.

c. Accueil

Dès son arrivée, la personne se forge une opinion sur le territoire. Dès lors, l'accueil devient un enjeu important. Chaque contact et service influencent le nouvel arrivant dans son appréciation du milieu et dans le développement du sentiment d'appartenance à notre région. Pour ce faire, il faut avant tout une ouverture de la part de la population et des organismes locaux, d'où l'importance d'une sensibilisation auprès des citoyens, des entreprises, des élus et des organismes.

Il n'existe aucune politique d'accueil et d'intégration de nouveaux arrivants en provenance d'autres pays, ni même d'autres régions du Canada ou du Québec pour le Kamouraska. Les municipalités soulignent néanmoins l'arrivée des nouveaux arrivants de façon régulière, lors d'un événement communautaire. Aucune action à destination des nouveaux arrivants d'origine immigrante n'est actuellement mentionnée dans les plans d'action découlant des politiques municipales (plan de développement, politique familiale municipale, MADA).

L'accueil des personnes immigrantes âgées de 35 ans et moins et inscrites au programme *Place aux Jeunes en région* est géré au cas par cas selon les connaissances de l'agent de migration. L'intervenante jeunesse, responsable du projet *Autonomie personnelle et sociale* de Projektion 16-35, pourrait venir en support.

d. Intégration sur le marché du travail

Recherche d'emploi

Trouver un emploi est la priorité des personnes immigrantes qui espèrent voir leurs compétences et leurs acquis être reconnus. Souvent, elles connaissent mal le marché du travail, les manières de présenter une candidature et les compétences-clés recherchées par les employeurs.

Les personnes immigrantes peuvent se diriger vers les services de Projektion 16-35, du SAE Kamouraska et du Centre local d'emploi (CLE) à partir du moment où elles sont installées au Kamouraska. L'organisme *Projektion 16-35 – Carrefour jeunesse-emploi* offre des services liés à la recherche d'emploi (CV, lettre de présentation, simulation d'entretien d'embauche) et au maintien en emploi des citoyens et résidents permanents du Canada âgés d'au plus 35 ans. En plus du volet employabilité, des intervenantes travaillent également à aider des jeunes à réaliser un projet dans leur école ou leur communauté, effectuer un retour aux études, persévérer dans les études ainsi qu'à améliorer leur autonomie. Le SAE Kamouraska offre des services similaires en matière d'employabilité, pour les résidents permanents et citoyens canadiens de 18 ans et plus. Le CLE, quant à lui, est la porte d'entrée aux services de Services Québec. Il fournit des services aux résidents permanents et citoyens canadiens souhaitant intégrer le marché du travail. Il administre les programmes PRIIME (Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi) dans le cadre d'une première expérience de travail au Québec et IPOP (Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel). Le CLE propose également des subventions aux entreprises souhaitant offrir des cours de francisation aux employés, ainsi que des formations sur l'interculturalité. Enfin, le CLE peut offrir un accompagnement en ressources humaines, notamment en gestion de la diversité.

Pour les étudiants étrangers et les titulaires d'un permis de séjour temporaire, les ressources sont moindres : le CLE fournit les services dits universels que sont l'accueil, l'information sur le marché du travail et le placement. Projektion 16-35 fournit une pochette contenant des informations sur le marché de l'emploi.

Plusieurs défis subsistent pour les personnes immigrantes en recherche d'emploi. La reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger est une problématique, malgré les équivalences effectuées par le MIDI. L'inscription aux ordres professionnels est également une difficulté puisque ce préalable n'est pas toujours connu de la personne avant son arrivée au Québec. Cela entraîne une perte de temps (le délai de traitement peut prendre plusieurs mois) et des démarches supplémentaires (examens), ainsi qu'une dépense qui n'était pas nécessairement planifiée. Enfin, certaines personnes immigrantes sont surqualifiées par rapport aux postes disponibles dans la région. Des services d'interprétariat sont offerts par des travailleurs autonomes basés au Kamouraska (anglais, espagnol, russe). Ceux-ci peuvent intervenir pour traduire des documents (CV, diplôme, lettre de présentation) et accompagner les personnes ne parlant pas français à des rendez-vous, notamment pour recevoir des services liés à leur intégration sur le marché du travail.

Au-delà de ces difficultés, les personnes immigrantes peuvent faire l'objet de discrimination dans le processus d'embauche. Selon une étude réalisée dans le Grand Montréal en 2012 par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), « à caractéristiques et à compétences égales, un candidat au nom de famille québécois a 60 % plus de chances d'être

invité à un entretien d'embauche qu'une personne qui a un nom à consonance africaine, arabe ou latino-américaine ». ²⁶ Cela se vérifie également au Kamouraska.

Entrepreneuriat

Selon l'indice entrepreneurial québécois (IEQ) 2017, 8,3 % des immigrants installés au Québec sont propriétaires d'entreprises (contre 7,9 % de Québécois), 15,85 % ont lancé des démarches (contre 9,4 %) et 35,3 % ont l'intention de se lancer en affaires (contre 21 %). Cette ambition d'être son propre patron se vérifie au Kamouraska, où plusieurs entreprises ont été démarrées ou reprises par des personnes immigrantes. Les services d'accompagnement de lancement en entreprise de la SADC du Kamouraska et de la MRC de Kamouraska, ainsi que ceux du programme de mentorat de la SADC, sont donc importants. L'IEQ souligne également que le rachat d'une entreprise (sans lien de travail ou de famille avec l'ancien propriétaire) est presque deux fois plus fréquent pour les immigrants que pour le reste de la population (12,5 % contre 6,4 % pour les non-immigrants en 2016). ²⁷ Enfin, en 2017, 12,7 % des entreprises fermées étaient détenues par des personnes immigrantes (contre 11,3 % dont les propriétaires sont québécois). ²⁸

Les ressources travaillant à l'accompagnement entrepreneurial sur le territoire du Kamouraska n'ont pas été sensibilisées à la communication interculturelle, or, il serait intéressant qu'elles soient en mesure de donner quelques clés de réussite en matière de « savoir-être » entrepreneurial au Québec.

e. Intégration sociale

L'enquête menée par le SAK auprès des personnes immigrantes installées au Kamouraska permet de souligner les défis rencontrés en matière d'intégration sociale. Les répondants évoquent le manque d'opportunités (espaces de rencontre) permettant à de la population d'accueil d'entrer en contact avec les nouveaux arrivants.

L'intégration dans la communauté est très variable suivant les personnes. Le travail et l'implication bénévole sont les deux moteurs les plus fréquemment mentionnés. Néanmoins, certains ont eu plus de difficultés, et en ont encore, à rencontrer de nouvelles personnes. ²⁹ Pourtant, le réseau social constitue, pour la personne immigrante, une seconde famille et est par conséquent une condition essentielle à la rétention.

En dehors des activités municipales où les nouveaux arrivants sont présentés à la population, il n'existe aucune structure favorisant des espaces de rencontre entre la population locale et les personnes immigrantes. On compte sur la débrouillardise de chacun pour s'inscrire aux programmations des loisirs municipaux ou aux activités mises en place par les organismes communautaires. Le nouvel arrivant est également fortement invité à se proposer comme bénévole dans sa municipalité, mais il arrive que les comités ne fassent pas appel à ses services.

²⁶ CDPDJ.

²⁷ Indice entrepreneurial québécois (IEQ) 2016, p. 30.

²⁸ IEQ 2017, p. 11.

²⁹ SAK, p. 9.

C'est au nouvel arrivant d'aller vers les Kamouraskois, ce qui peut très vite être décourageant et conduire à un isolement social. Le lieu de travail devient alors le seul espace de socialisation. Or, si l'emploi est souvent la condition poussant un immigrant à s'installer en région, le développement d'un réseau social est la condition fondamentale à l'intégration et à la rétention des personnes immigrantes dans la communauté.

De plus, lorsque le processus de régionalisation de l'immigration est surtout familial, si « toute la famille ne se sent pas bien dans son nouveau milieu, l'individu, même s'il travaille, risque de quitter la région. Cela implique donc tout un système d'établissement facilitant l'intégration à la communauté d'accueil, la création d'un réseau social et le développement d'un sentiment d'appartenance. »³⁰

L'organisme La Traversée qui offre de l'aide et du soutien aux personnes vivant avec une problématique de santé mentale, peut être amené à travailler avec des personnes immigrantes cherchant à briser l'isolement, notamment à travers les activités de groupe proposées chaque mois, ainsi que grâce à l'appui d'intervenants. Ceux-ci ne sont néanmoins pas formés en relations interculturelles. La Maison de la Famille du Kamouraska permet aux familles de partager leur réalité avec d'autres familles, mais propose également des services d'aide aux parents, de stimulation précoce, ainsi que divers ateliers et activités tout au long de l'année. Là encore, bien que l'un des employés soit d'origine immigrante et que l'équipe porte une intention particulière aux familles connaissant des problématiques, personne n'est formé aux relations interculturelles.

f. Intégration culturelle

Dès leur arrivée, les immigrants sont à la recherche de nouveaux repères et doivent s'adapter à une nouvelle culture, à de nouveaux codes, à des lois et des comportements différents de ceux de leur pays d'origine, tout en ressentant le besoin de vivre et de partager leur culture. S'il n'est pas comblé, ce besoin peut devenir un motif de départ de la région et d'un retour en ville (ou au pays), afin de se rapprocher de leur communauté culturelle.

Les organismes de recrutement de main-d'œuvre immigrante proposent souvent un service d'accueil des nouveaux arrivants qui inclut notamment une rencontre pour expliquer les différences culturelles qui existent et dispenser des conseils pratiques, afin de diminuer le choc culturel. Si l'employeur ne souhaite pas payer ce service, les personnes immigrantes doivent alors miser sur leur débrouillardise.

Au Kamouraska, la population, de façon générale, connaît peu les réalités migratoires et culturelles des personnes immigrantes. Néanmoins, plusieurs opérations de sensibilisation ont été menées de façon locale et ponctuelle. Ainsi, suite à l'arrivée de 20 travailleurs originaires des Philippines à Saint-Alexandre-de-Kamouraska en 2013, un *potluck* a permis à ces travailleurs de tisser des liens avec la communauté. À La Pocatière, une personne originaire du Mexique crée et vend des piñatas lors de marchés, ce qui est l'occasion d'échanger avec les Kamouraskois au sujet de sa culture. Un autre exemple de sensibilisation est le travail de Pilar Macias, photographe originaire du Mexique, dont les projets mêlent sa culture natale et sa culture d'adoption. Le Club

³⁰ TCRI, p. 132.

Richelieu de La Pocatière organise, chaque année, le *Souper des saveurs*, qui met en valeur deux à trois cultures différentes. Enfin, en 2017-2018, le SAK a présenté plusieurs capsules d'information sur les ondes de Chox FM 97.5 afin d'aborder les parcours des personnes immigrantes.

Le Cégep de La Pocatière offre un très bon exemple d'accueil et d'intégration pour ses étudiants internationaux. En effet, durant la semaine qui précède la rentrée, un certain nombre d'activités sont organisées à l'intention des étudiants internationaux. La programmation inclut un arrêt à la RAMQ, une introduction au nouvel environnement, une visite du marché public, de la ville de La Pocatière puis du Kamouraska, en collaboration avec Promotion Kamouraska et le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska, une rencontre avec un représentant de la Caisse Populaire Desjardins, et divers ateliers portant sur la « survie culturelle », le système scolaire, les cours « à la québécoise » et la nourriture, en plus d'un souper avec l'escouade d'accueil composée d'étudiants internationaux ou non commençant leur 2^e année au Cégep, qui participent aussi à des activités sociales (parcours théâtral, cinéma, bowling, randonnées).³¹

g. Francisation

L'intégration passe également par la connaissance de la langue française, indispensable au Kamouraska où la population est essentiellement francophone. D'après le recensement de 2016, la langue la plus parlée à la maison est le français (99,6 %). Des 20 610 répondants, 85 indiquent parler une autre langue à la maison (40 parlent en anglais, 30 en tagalog, 5 en roumain, 5 en espagnol et 5 en chinois). 83 % de la population ne parle que français, contre 16,6 % qui parle français et anglais. Seuls 30 répondants ne parlent pas français (25 anglais seulement, 5 ni anglais ni français).³²

Plusieurs options s'offrent aux personnes immigrantes ne parlant pas français. Des cours de francisation sont offerts par la Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup, soit en classe à La Pocatière et Saint-Pascal, soit en entreprise. Trois enseignantes se partagent actuellement le territoire.

La personne qui souhaite s'y inscrire doit passer une évaluation préalable, afin d'être orientée vers le bon service. La francisation est dispensée une fois par semaine, en un module de trois heures durant lesquelles les conversations alternent avec l'apprentissage de la grammaire. Le cours est donné en français et suit le programme du Ministère. Des cahiers d'exercices sont proposés pour approfondir l'apprentissage à la maison. Résidents temporaires et résidents permanents ont accès à ce service, moyennant éventuellement, selon le statut, le paiement des cours.

Les personnes souhaitant suivre des cours de francisation peuvent également avoir recours à des services privés. Au Kamouraska, l'entreprise Global LT dispose d'une ressource à laquelle confier des contrats de francisation auprès d'employeurs de la région. Il faut alors prévoir un budget qui correspond à un tarif horaire, à l'achat de manuels d'apprentissage et à la location d'une salle, au besoin. À La Pocatière, l'entreprise PedagoVelo, spécialisée dans l'aide aux devoirs, attend de

³¹ Voir Annexe 2.

³² Statistique Canada 2016.

recevoir les premières demandes pour mettre sur pied un cours de francisation. Enfin, des professeurs privés offrent déjà leurs services, soit aux entreprises, soit aux personnes.

Depuis quelques années, le MIDI offre des cours gratuits de francisation en ligne (Francisation en Ligne-FEL). Ceux-ci s'adressent à une clientèle de 16 ans et plus, ayant reçu un Certificat d'Acceptation du Québec ou un Certificat de Sélection du Québec. Cependant, il faut être alphabétisé et posséder un niveau de français intermédiaire pour y avoir accès.

h. Transport et logement

Une partie de la MRC de Kamouraska est desservie par le transport collectif Trans-Apte. Celui-ci couvre la moitié ouest du territoire et passe par les municipalités de Saint-Pascal, Saint-Philippe-de-Néri, Saint-Pacôme et La Pocatière, du lundi au vendredi. Pour les municipalités extérieures aux trajets habituels, il est possible de réserver un trajet spécial en contactant le bureau de Saint-Pascal, la veille du départ au plus tard à 14 h. Le tarif est de 3,25 \$ par trajet, payables au conducteur, et est gratuit pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte. Les utilisateurs peuvent également acheter des billets dans 6 points de vente (Saint-Pascal : Tabagie Lunik et bureaux de Trans-Apte; Saint-Philippe-de-Néri : Alimentation Lucien Dubé; Saint-Pacôme : Alimentation Gilbert Royer; La Pocatière : Alimentation Métro Lebel et Pharmacie Familiprix). Les services sont offerts en français.

Aucun transport collectif n'est prévu en soirée, ni la fin de semaine. Il n'existe pas de transport collectif à destination de Rivière-du-Loup, à moins qu'un groupe n'en fasse la demande sur une base régulière. Enfin, il est important de noter que les horaires ne sont pas adaptés à des horaires de bureau (départ de Saint-Pascal à 9 h 30).

Plusieurs services de taxi existent sur le territoire et sont disponibles 7 jours sur 7. Un trajet de Saint-Pascal à Rivière-du-Loup coûte environ 70 \$ en journée. Sur une base régulière, les compagnies peuvent offrir un tarif à la baisse. Les services sont offerts en français.

Les personnes immigrantes sont parfois confrontées à la difficulté de trouver un logement en location qui correspond à leurs besoins, notamment lorsqu'elles sont accompagnées de leur famille. Les villes de Saint-Pascal et La Pocatière offrent néanmoins régulièrement des logements meublés, recherchés par les personnes immigrantes arrivant directement dans la région. De plus, certaines municipalités tiennent un répertoire des logements disponibles à la location et le mettent à disposition sur leur site Internet. Le journal local, *Le Placoteux*, dispose d'une section *Petites annonces* où les logements et les maisons disponibles à la location sont affichés. Les babillards des épiceries sont également une bonne source d'information en matière de location, néanmoins ils impliquent que la personne soit au Kamouraska pour les consulter. Les logements se situent surtout à La Pocatière, Saint-Pacôme et Saint-Pascal; les maisons sont rarement à louer, mais plutôt à vendre lorsque disponibles.

L'enquête du SAK montre qu'au niveau de « l'aide et de l'accompagnement dans leur installation, ces personnes ont majoritairement indiqué ne pas avoir reçu d'aide. Deux personnes ont mentionné le programme pour les nouveaux propriétaires de Saint-Pacôme qui offrait des Paco Dollars ainsi que des rabais et gratuités pour des activités de loisirs. D'autres personnes ont

mentionné l'accompagnement de Place aux jeunes en région et le groupe Facebook *Comité social*. »³³ L'enquête relève également que l'accès au logement a été souvent mentionné par les familles, puisque l'offre de location de maison unifamiliale est réduite. « Parmi les 30 personnes rejointes, 13 ont mentionné que le marché ne répondait pas à toutes leurs attentes ou leur offrait peu de choix ». ³⁴ L'accès à l'achat d'une propriété semble facilité lorsque le conjoint est québécois.

i. Connaissance des ressources disponibles

Pour dresser ce portrait, il a fallu contacter les différents organismes afin de se faire une idée juste des services offerts. Il n'existe aucun site Web dédié à l'immigration. Le site *lekamouraska.com* répertorie une grande partie des opportunités que le territoire a à offrir à un nouvel arrivant, mais ne fournit pas d'information destinée spécifiquement aux personnes immigrantes.

Il n'existe pas de service d'accueil et d'intégration ni pour les nouveaux arrivants ni pour les personnes immigrantes au Kamouraska. Ce volet peut être partagé par Projection 16-35 (Volet Autonomie) et Place aux Jeunes Kamouraska (pour l'aspect d'intégration sociale), mais dans les deux cas, seuls les 35 ans et moins sont admissibles.

Il n'existe pas de bottin ou de trousse d'arrivée. Aussi, la personne immigrante doit faire preuve d'une grande débrouillardise et espérer que les organismes auxquels elle s'adresse puissent la rediriger adéquatement vers les bons services. Or, les besoins liés au parcours immigratoire et les ressources disponibles ne sont pas connus de tous.

L'employeur qui embauche des travailleurs d'origine étrangère est tout aussi démuni : les cours de francisation sont peu publicisés, de même que les incitatifs et services proposés par Emploi-Québec. Certains employeurs comptent sur la débrouillardise de leurs nouveaux employés, d'autres essaient de leur mieux de trouver des solutions pour faciliter l'arrivée des travailleurs, notamment par la recherche de logements peu dispendieux et occasionnellement déjà meublés. Des informations élémentaires comme les heures d'ouverture des bureaux de Service Canada ou la nécessité, ou non, pour l'employé de s'inscrire à la RAMQ, ne sont pas en leur possession. Les nuances entre les visas et les conditions qui y sont reliées (permission pour un étudiant étranger de travailler jusqu'à 20h/semaine, par exemple) ne sont pas expliquées.

Enfin, les établissements d'enseignement partagent un intérêt à faire connaître le territoire à leurs étudiants internationaux afin d'en favoriser la rétention. Promotion Kamouraska développe actuellement une offre afin d'adapter des visites en fonction des intérêts, notamment en vue des lieux de stages.

³³ SAK, p. 9.

³⁴ SAK, p. 9.

Conclusion

Récemment doté d'un portail d'attractivité, *lekamouraska.com*, le Kamouraska déploie sa stratégie d'attractivité à travers une présence accrue dans les salons de l'emploi en dehors de la région, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Le Kamouraska est doté de divers organismes qui permettent de supporter les Kamouraskois dans toutes les étapes de la vie et dans toutes les problématiques qu'ils pourront rencontrer, le cas échéant. Néanmoins, aucun d'entre eux ne compte l'immigration ou la personne immigrante dans ses mandats et aucun n'a reçu de formation sur la communication interculturelle. Aussi, lorsqu'une personne d'origine étrangère a recours à leurs services, elle est au mieux considérée comme une personne native du Canada, sans que l'on ne tienne compte de son bagage culturel, et au pire écartée des services (notamment les non-résidents permanents).

Il n'existe pas de structure pouvant répondre aux besoins des employeurs (information, formation, orientation, recrutement), des établissements d'enseignement (intégration, rétention) et des personnes immigrantes (accueil et intégration, orientation, francisation). Il n'existe aucune plateforme vouée à rassembler et diffuser les informations liées aux personnes immigrantes et il n'existe aucune structure diffusant les offres de formation. Chacun des acteurs doit compter sur son réseau et sa connaissance du portail d'attractivité du Kamouraska, pour trouver les réponses à ses questions.

Le Cégep de La Pocatière offre un bon exemple de ce que devrait être l'accueil et l'intégration des nouveaux résidents d'origine immigrante sur l'ensemble du territoire. En trouvant un équilibre entre intégration scolaire et intégration culturelle et sociale, il a développé une offre complète à destination des étudiants internationaux. Il n'y a plus qu'à s'en inspirer pour structurer l'accueil des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire kamouraskois, tout en formant les organismes communautaires et en sensibilisant la population aux enjeux de l'immigration pour notre région.

Annexe 1 : Lexique

Sources : Gouvernement du Canada³⁵ et Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Immigrant : Personne qui s'est établie dans un autre pays.

Résidents permanents : Personne qui a obtenu l'autorisation de vivre et de travailler au Canada, et ce, sans limite de temps de séjour. Les résidents permanents doivent vivre au Canada au moins 730 jours (deux ans) au cours d'une période de cinq ans, sans quoi ils risquent de perdre leur statut. Ils jouissent de tous les droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés et ont les mêmes devoirs que tous les citoyens canadiens. Cependant, ils n'ont pas le droit de vote, ils ne peuvent se présenter en tant que candidat(e) aux élections et n'ont pas droit à l'obtention d'un passeport canadien.

Immigrants économiques : Résidents permanents sélectionnés en raison de leurs compétences et de leurs capacités à contribuer à l'économie canadienne. La catégorie des immigrants économiques comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires, les aides familiaux résidents et la catégorie de l'expérience canadienne.

- **Travailleurs qualifiés permanents** : Immigrants économiques sélectionnés du fait de leur capacité à prendre part au marché du travail et à s'établir au Canada sur le plan économique. Les travailleurs qualifiés sont évalués à la lumière de critères portant sur la scolarité, les connaissances linguistiques et l'expérience professionnelle plutôt que sur un emploi particulier. En vertu de l'Accord Canada-Québec, le Québec effectue un processus de sélection selon ses propres exigences. Après avoir obtenu un Certificat de sélection du Québec (CSQ), l'immigrant doit faire une demande d'admission au niveau fédéral.
- **Gens d'affaires** : Résidents permanents de la catégorie de l'immigration économique sélectionnés en raison de leur capacité à réussir leur établissement économique au Canada. Les gens d'affaires immigrants comprennent les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes. L'époux ou le conjoint de fait et les enfants à charge des gens d'affaires immigrants font aussi partie de cette catégorie. On s'attend à ce qu'ils fassent un investissement ou deviennent propriétaires d'entreprises au Canada.
- **Aides familiales résidentes** : Personnes ayant obtenu le statut de résident permanent après avoir participé au Programme concernant les aides familiaux résidents. Ce programme amène des travailleurs étrangers temporaires qui vivront au domicile de leur employeur et s'occuperont, sans supervision, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées. Les participants peuvent demander le statut de résident permanent dans les trois années qui suivent leur entrée au Canada, après avoir travaillé pendant deux ans à titre d'aides familiaux résidents. Le programme est actuellement fermé.

³⁵ Glossaire.

Travailleur temporaire : Résident temporaire qui est entré au Canada principalement pour travailler et qui a obtenu un permis de travail. Il n'est ni un citoyen canadien ni un résident permanent.

Regroupement familial : Les immigrants de cette catégorie sont les personnes qui ont obtenu leur résidence permanente en raison d'un parrainage par un proche parent. Dépendamment du lien de parenté, le parrain s'engage à maintenir ses obligations pour 3 ans, 10 ans ou plus s'il s'agit d'un enfant mineur.

Réfugié et personne en situation semblable : Il appartient au gouvernement du Canada de déterminer si un candidat est un réfugié au sens de la Convention de Genève et quelles sont les personnes en situation semblable qui ont besoin de protection. Afin de correspondre à la définition de réfugié au sens de la Convention, une personne doit se trouver hors de son pays d'origine et craindre avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. Les réfugiés sélectionnés à l'étranger peuvent être pris en charge par le gouvernement, parrainés par le secteur privé ou être réfugiés indépendants. Certains réfugiés sont reconnus comme tels au Canada, c'est-à-dire qu'il s'agit de demandeurs d'asile qui ont demandé et obtenu le statut de résident permanent au Canada.

Demandeurs d'asile : Les demandeurs d'asile sont des résidents temporaires qui font partie du groupe visé par des considérations humanitaires; ils sollicitent une protection dès leur arrivée au Canada, ou après. Les demandeurs d'asile dont la demande est acceptée peuvent présenter une demande de résidence permanente au Canada. Les demandeurs peuvent inclure les membres de leur famille qui se trouvent au Canada ou à l'étranger.

Interculturalisme : Vision québécoise de l'immigration qui préconise des rapports harmonieux entre les cultures, fondés sur l'échange intensif et axés sur un mode d'intégration qui ne cherche pas à abolir les différences et qui accorde une prédominance au partage des valeurs communes.

Annexe 2 : Programmation 2018 pour les étudiants internationaux du Cégep de La Pocatière

Août										
	Vendredi 10	Samedi 11	Dimanche 12	Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17	Samedi 18	Dimanche 19
AM	Groupe A MTL - La Pocatière Arrêt à la RAMQ	9 h Mistook Accueil café pâtisseries Distribution pochette d'accueil Révision de l'horaire de la semaine 9 h 45 Mistook Visite du Cégep 10 h 30 Mistook Visite du marché public et Visite Ville La Pocatière	9 h Entrée des étudiants Randonnée montagne du collège	8 h 30 B-613 Administration des documents officiels 9 h cafétéria Rencontre avec un représentant de la Caisse Populaire Desjardins Groupe B MTL - La Pocatière Arrêt au bureau de la RAMQ	Groupe B 8 h Mistook Accueil café pâtisserie Distribution pochette d'accueil Révision de l'horaire de la semaine 8 h 45 Mistook Visite du Cégep Tous les étudiants 9 h 30 Mistook Mot de bienvenue de la direction des études 9 h 35 Mistook Immersion dans les programmes 10 h 30 Mistook Activité brise-glace <i>Bienvenue au Québec!</i>	8 h 30 B-1208 Atelier sur le système scolaire (Cégep, université) ● A-1102 Les cours à la québécoise ● « En classe ! » 10 h 30 B-1208 Atelier sur le système scolaire (Cégep, université) ● A-1102 Les cours à la québécoise ● « En classe ! »	8 h 30 Centre des médias (biblio) Introduction aux centres d'aide 9 h 30 B-1208 « Diagnostic » pour l'épreuve uniforme de français ● 9 h 30 A-1216 « Diagnostic » pour l'épreuve uniforme de français ●	9 h entrée des étudiants ● Visite de la région du Kamouraska 9 h 30 (local à confirmer) ● « Santé! » Atelier bouffe	Activités libres	Activités libres
PM	Arrivée à La Pocatière, accueil et installation aux résidences	Activités libres	Activités libres	Groupe A 13h30 Sport Gymnase Groupe B Arrivée à La Pocatière, accueil et installation aux résidences	12 h Cafétéria Diner d'accueil 13 h 30 Mistook Atelier de survie culturelle Groupe B 15 h B-613 Administration des documents officiels	13 h 30 Mistook Rencontre sport et Rallye découverte de la ville	Activités libres 14h cafétéria Rencontre avec un représentant de la Caisse Populaire Desjardins	13 h entrée des étudiants ● Visite de la région du Kamouraska 13 h 30 (local à confirmer) ● « Santé! » Atelier bouffe	Activités libres Ou Sport Gymnase	Activités libres
Soir	Introduction au nouvel environnement et conseils pratiques	Souper avec l'escouade d'accueil		Introduction au nouvel environnement et conseils pratiques	19h Entrée des étudiants / Desjardins Parcours théâtral Saint- Pacôme 5\$	20 h Soirée au Cinéma Le Scénario	Souper avec l'escouade d'accueil		20h 708, 4e Avenue l'AGEECLP vous invite au bowling!	

Annexe 3 : Tableau des organismes et leurs champs d'intervention – Septembre 2018

Services	Activités	Organismes & Partenaires	Citoyens	Résidents permanents	Résidents temporaires	Étudiants internationaux	Précisions	Services payants	Services gratuits	En Français	En Anglais
Attractivité	Informations en ligne Aide à distance Présence dans des salons	Cégep La Pocatière	x	x		x				x	x
		Collège Sainte-Anne	x	x		x				x	x
		ITA La Pocatière	x	x		x				x	x
		Place aux Jeunes	x	x		x		18 à 35 ans		x	x
		Promotion Kamouraska	x	x	x	x		LeKamouraska.com		x	x
Recrutement	Voyages de recrutement	Cégep				x			x	x	x
		Collège Sainte-Anne				x			x	x	x
		ITA La Pocatière				x				x	x
		Place aux Jeunes		x	x			18 à 35 ans		x	x
Aide en entreprises	Liens org régionalisation	MRC de Kamouraska - AMI	x	x	x	x			x	x	x
	Liens org régionalisation	MRC de Kamouraska - AMI	x	x	x	x			x	x	x
	Aide en entreprises	UPA La Pocatière						x		x	
Accueil	Parrainage de réfugiés	-----									
	Accueil des réfugiés	-----									
	Accueil	Projektion 16-35 - Créneau Autonomie	x	x	x	x	16 à 35 ans		x	x	
	NAS/Carte RP/Citoyenneté	Services Canada	x	x	x	x			x	x	
	Assurance Maladie	RAMQ	x	x	x	x		x		x	
	Permis conduire	SAAQ	x					x		x	
	Favoriser la RP	MRC de Kamouraska - AMI			x	x	Formation MIDI		x	x	
	Démarches immigration	Bureaux des députés fed et prov		x	x	x			x	x	
	Préparer son installation	Place aux Jeunes		x	x		x	18 à 35 ans		x	x
		Projektion 16-35 - Créneau Autonomie		x	x		x	16 à 35 ans		x	x
Logement	Aide à la recherche de logement, meubles, etc	Promotion Kamouraska	x	x	x	x	LeKamouraska.com		x	x	
	Logement temporaire	-----									
Langue	Francisation	Alphabétisation	ABC des Portages	x	x	x	La Pocatière		x	x	
		Cégep La Pocatière		x	x				x	x	
		Commission Scolaire KamLoup		x	x	x		x		x	
		Collège Sainte-Anne		x	x				x	x	
		ITA La Pocatière		x	x				x	x	
MIDI (FEL)		x	x	x	x	Niveau intermédiaire		x	x		
Éducation	Orientation / Formation	Cégep La Pocatière	x	x		x		x		x	
		Commission Scolaire KamLoup	x	x		x		x		x	
		Collège Sainte-Anne	x	x		x			x	x	
		ITA La Pocatière	x	x		x			x	x	
		Lancement entreprise (cours)		x	x				x	x	
Emploi	Services d'information	Projektion 16-35	x	x	x	x	16 à 35 ans		x	x	
		SAE Kamouraska	x	x	x	x	Résidents du K		x	x	
		Services Québec	x	x	x	x	Résidents du K		x	x	
	Lettres CV Recherche Subventions	Projektion 16-35	x	x			35 ans et -		x	x	
		SAE Kamouraska	x	x			Résidents du K		x	x	
	Services Québec	x	x			Résidents du K		x	x		
	Entrepreneuriat	MRC de Kamouraska - SDT	x	x					x	x	
Projektion 16-35 - Créneau Volontariat		x	x			18 à 29 ans					
Santé et services sociaux	Général	CISSS	x	x	x	x		x	x	x	
		CLSC	x	x	x	x		x	x	x	
		La Traversée	x	x	x	x			x	x	
		Maison de la Famille du Kam	x	x	x	x		x	x	x	
Dépendances	La Montée	x	x					x	x		
Intégration sociale	Réseautage	Cégep La Pocatière	x	x		x	Étudiants uniquement		x	x	
		Municipalités	x	x	x	x			x	x	
		Place aux Jeunes	x	x		x	18 à 35 ans		x	x	
		Projektion 16-35 - Créneau Autonomie	x	x			16 à 35 ans		x	x	
		MRC de Kamouraska - AMI	x	x	x	x	Interculturel		x	x	
	UPA La Pocatière				x	Ponctuel		x	x		
	Jumelage	Cégep La Pocatière				x	Étudiants uniquement		x	x	
Bénévolat	Fondation André Côté	CAB Cormoran	x	x					x	x	
		Fondation André Côté	x	x	x				x	x	

Bibliographie

- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA, *Immigrer au Canada*, en ligne : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada.html> (Page consultée le 5 juillet 2018).
- COMMISSION DES DROITS À LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE, *L'intégration et la discrimination*, en ligne : <http://www.cdpcj.gc.ca/fr/droits-de-la-personne/droits-pour-tous/Pages/integration.aspx> (page consultée le 5 juillet 2018).
- CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS, *À propos des réfugiés et des immigrants : Un glossaire terminologique*, en ligne : <http://ccrweb.ca/sites/ccrweb.ca/files/static-files/glossaire.PDF> (Page consultée le 5 juillet 2018).
- DESJARDINS, ÉTUDES ÉCONOMIQUES, *Études régionales*, dans *Région administrative du Bas-Saint-Laurent, Survol et prévisions économiques*, vol. 11, octobre 2016.
- DESJARDINS, *Région administrative du Bas-Saint-Laurent, Survol de la situation économique*, dans *Études régionales*, mai 2018, région 18.
- EMPLOI QUÉBEC, *Le marché du travail et l'emploi par industrie au Québec, perspectives à moyen (2015-2019) et à long terme (2015-2024)*, en ligne : http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_IMT_Perspectives_2015-24.pdf (page consultée le 31 juillet 2018).
- GOVERNEMENT DU CANADA, *Glossaire*, en ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/centre-aide/glossaire.asp> (Page consultée le 5 juillet 2018).
- INDICE ENTREPRENEURIAL QUÉBÉCOIS 2016, RÉSEAU M, *Croissance et internationalisation : les quatre profils de l'entrepreneur québécois sous la loupe*, en ligne : https://www.reseaum.com/documents/20182/64353/IEQ2016_complet_FINAL_161026.pdf/ (Page consultée le 28 août 2018).
- INDICE ENTREPRENEURIAL QUÉBÉCOIS 2017, RÉSEAU M, *Un regard sur l'entrepreneuriat féminin*, en ligne : <https://www.reseaum.com/indice2017> (Page consultée le 28 août 2018).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Âge moyen et âge médian de la population, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2013-2017*, en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/demographie/demo_gen/age_moyen01.htm (page consultée le 10 juillet 2018).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le bilan démographique du Québec, Édition 2017*, Québec, 2017, en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2017.pdf>
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *La migration interrégionale au Québec en 2016-2017 : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine parmi les régions gagnantes*, numéro 63, mars 2018, en ligne : <http://stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdœil-no63.pdf>

MAMOT, *MRC de Kamouraska, décret de population 2017*, en ligne : <https://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/mrc/140.pdf> (page consultée le 19 juillet 2018).

PLACE AUX JEUNES EN RÉGION, en ligne : <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/> (page consultée le 19 juillet 2018).

PROMOTION KAMOURASKA, en ligne : <http://www.promotionkamouraska.ca/> (page consultée le 19 juillet 2018).

SERVICE D'ACCUEIL KAMOURASKA, *Rapport annuel avril 2018*, en ligne : <http://www.saek.ca/wp-content/uploads/2018/05/SAK-rapport-annuel-17-18-vf.pdf> (page consultée le 31 juillet 2018).

STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement de 2016, Kamouraska, Municipalité régionale de comté*, en ligne : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2414&Geo2=ER&Code2=2415&Data=Count&SearchText=Bas-Saint-Laurent&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1#fnb54-ref> (page consultée le 11 juillet 2018).

TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES AU SERVICE DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRANTES (TCRI), *Pour une planification de l'immigration cohérente avec la capacité d'accueil et de rétention de la société québécoise*, Mémoire présenté dans le cadre de la consultation gouvernementale sur la planification de l'immigration au Québec 2017-2019, Août 2016, en ligne : http://tcri.qc.ca/images/publications/volets/volet-regionalisation/2016/Memoire_TCRI_niveaux_2017-2019_vf.pdf (page consultée le 9 juillet 2018).